



États financiers consolidés

Au 30 octobre 2021



Rapport de la direction

Les états financiers consolidés de Sollio Groupe Coopératif ainsi que les renseignements financiers contenus dans le rapport annuel pour l'exercice clos le 30 octobre 2021 sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration. La responsabilité de la direction à cet égard inclut la sélection de méthodes comptables appropriées ainsi que l'exercice d'un jugement éclairé dans l'établissement d'estimations raisonnables et justes, en accord avec les normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

La direction maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles internes conçus pour offrir une assurance raisonnable quant à l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même que la conduite ordonnée et efficace des affaires de la Société. L'ensemble des systèmes est régulièrement évalué par le service de l'audit interne dont les constatations et les recommandations sont périodiquement présentées à la direction et au comité d'audit.

Le conseil d'administration s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et à l'examen des états financiers consolidés et du rapport annuel, principalement par l'entremise de son comité d'audit composé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit tient régulièrement des réunions avec les auditeurs internes et externes et des représentants de la direction afin de discuter des contrôles internes exercés et d'examiner les états financiers consolidés ainsi que d'autres questions de présentation de l'information financière. Le comité d'audit fait rapport et soumet ses recommandations au conseil d'administration. Les présents états financiers consolidés ont été audités par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeur nommé par les sociétaires, et son rapport indique l'étendue de son audit ainsi que son opinion sur ces états financiers consolidés.

Le chef de la direction,

Pascal Houle, CPA

Montréal, 20 janvier 2022

Le chef de la direction financière,

Alexandre St-Jacques, FRM

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux sociétaires de **Sollio Groupe Coopératif**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de **Sollio Groupe Coopératif** et de ses filiales [la « Société »], qui comprennent le bilan consolidé au 30 octobre 2021, et l'état des résultats consolidés, l'état de la réserve consolidée et l'état des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Société au 30 octobre 2021, ainsi que des résultats consolidés de son exploitation et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur

Rapport de l'auditeur indépendant

contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de la Société, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Montréal, Canada
Le 20 janvier 2022

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A122471



Société membre d'Ernst & Young Global Limited

Bilan consolidé

Aux 30 octobre 2021 et 31 octobre 2020

<i>[en milliers de dollars]</i>	Notes	2021 \$	2020 \$
ACTIF			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	19 679	25 765
Débiteurs	9, 25	513 031	582 916
Stocks	10	1 161 636	1 011 763
Impôts sur l'excédent à recevoir		81 452	10 269
Frais payés d'avance		92 566	49 836
Instruments financiers dérivés	24, 25	32 834	46 782
Actif d'impôts futurs	7	18 244	21 389
Placements échéant à moins d'un an	13, 25	6 099	21 439
Immobilisations corporelles destinées à la vente	14	13 246	-
Actif destiné à la vente	16	3 332	-
		1 942 119	1 770 159
Actif à long terme			
Intérêts dans des partenariats	11	298 511	269 861
Participations dans des entités sous influence notable	12	152 508	40 744
Placements	13, 25	67 830	44 899
Aide gouvernementale à recevoir	14	-	8 933
Immobilisations corporelles	14	1 340 655	1 566 366
Immobilisations corporelles destinées à la vente	14	27 128	893
Instruments financiers dérivés	24	2 865	-
Actif au titre des prestations définies	20	71 273	44 201
Actifs incorporels	15	440 007	465 938
Actif d'impôts futurs	7	8 313	-
Écarts d'acquisition	3	515 262	516 188
Actif destiné à la vente	16	102 989	-
		3 027 341	2 958 023
		4 969 460	4 728 182
PASSIF ET AVOIR			
Passif à court terme			
Emprunts bancaires	17	-	642
Créditeurs et charges à payer	18, 25	972 075	798 215
Revenus reportés	25	277 048	145 991
Impôts sur l'excédent à payer		7 113	19 256
Passif d'impôts futurs	7	563	-
Instruments financiers dérivés	24, 25	35 768	20 545
Dividendes à payer		4 036	-
Ristournes à payer	6	-	8 760
Actions privilégiées rachetables à moins d'un an	21	6 336	6 357
Obligations découlant des contrats de location-acquisition exigibles à moins d'un an		-	123
Dette à long terme exigible à moins d'un an	19	33 882	108 977
Passif relatif à l'actif destiné à la vente	16	9 902	-
		1 346 723	1 108 866
Passif à long terme			
Obligations découlant des contrats de location-acquisition		-	1 304
Dette à long terme	19	1 027 240	1 159 694
Crédits reportés		1 291	16 545
Passif au titre des prestations définies	20	79 273	77 761
Instruments financiers dérivés	24	-	31 234
Passif d'impôts futurs	7	129 967	136 250
Passif relatif à l'actif destiné à la vente	16	39 415	-
		1 277 186	1 422 788
Total du passif		2 623 909	2 531 654
AVOIR			
Capital social	21	1 150 048	1 163 779
Surplus d'apport	4	22 079	22 079
Réserve	4, 12	921 520	840 371
Avoir de la Société		2 093 647	2 026 229
Participations ne donnant pas le contrôle	4, 12	251 904	170 299
Total de l'avoir		2 345 551	2 196 528
		4 969 460	4 728 182

Engagements et éventualités [note 22]

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

Ghislain Gervais, administrateur

Patrick Soucy, administrateur

État des résultats consolidés

Exercices clos les 30 octobre 2021 et 31 octobre 2020

[en milliers de dollars]	Notes	2021 \$	2020 \$
Produits	25	8 341 089	7 581 737
Charges	5		
Coût des ventes, frais de vente et d'administration	25	8 367 911	7 342 030
Frais financiers nets		34 733	55 566
		8 402 644	7 397 596
Excédent (perte) d'exploitation		(61 555)	184 141
Autres résultats			
Quote-part des résultats des partenariats		57 381	50 670
Quote-part des résultats des entités sous influence notable		13 797	4 741
Résultats des placements	25	1 911	3 089
Pertes nettes à la cession et à la réévaluation d'actifs	11	(10 302)	(1 206)
Gains (pertes) sur réévaluation des swaps de taux d'intérêt	24	26 280	(35 049)
Gains découlant des indemnités d'assurance		5 663	-
		94 730	22 245
Excédent avant ristournes, impôts sur l'excédent (perte) et activités abandonnées		33 175	206 386
Ristournes	6	-	29 200
Excédent avant impôts sur l'excédent (perte) et activités abandonnées		33 175	177 186
Impôts sur l'excédent (recouvrement)	7	(8 367)	30 850
Excédent net avant activités abandonnées		41 542	146 336
Perte nette afférente aux activités abandonnées	16	(51 864)	(5 349)
Excédent net (perte nette)		(10 322)	140 987
Attribuable :			
Aux membres de la Société		(4 292)	117 664
Aux participations ne donnant pas le contrôle		(6 030)	23 323
		(10 322)	140 987

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État de la réserve consolidée

Exercices clos les 30 octobre 2021 et 31 octobre 2020

[en milliers de dollars]	Notes	2021 \$	2020 \$
Réserve au début de l'exercice		840 371	765 092
Prime à l'émission de participations ne donnant pas le contrôle	4, 12	146 203	-
Dividendes sur actions ordinaires		(7 400)	(2 340)
Dividendes sur actions privilégiées d'investissement		(53 170)	(39 622)
Impôt en main remboursable au titre de dividendes		(192)	(423)
Excédent net (perte nette) attribuable aux membres de la Société		(4 292)	117 664
Réserve à la fin de l'exercice		921 520	840 371

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État des flux de trésorerie consolidés

Exercices clos les 30 octobre 2021 et 31 octobre 2020

<i>[en milliers de dollars]</i>	Notes	2021 \$	2020 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Excédent net avant activités abandonnées		41 542	146 336
Éléments hors caisse :			
Amortissements	5	156 398	168 098
Amortissement des coûts de transaction	5	2 715	2 870
Pertes nettes à la cession et à la réévaluation d'actifs		10 302	1 206
Pertes (gains) non réalisées sur les swaps de taux d'intérêt		(25 190)	28 807
Impôts futurs	7	(11 170)	(18 320)
Variation au titre des prestations définies		(25 560)	35 198
Quote-part des résultats des partenariats		(57 381)	(50 670)
Quote-part des résultats des entités sous influence notable		(13 797)	(4 741)
Ristournes en actions ordinaires		-	20 440
		77 859	329 224
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		107 170	(4 637)
Augmentation des crédits reportés		-	4 697
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		185 029	329 284
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'entreprises	3	(5 119)	(659 847)
Dispositions de filiales	11	-	1 900
Acquisitions de placements		(4 852)	(82)
Acquisitions d'intérêts dans des partenariats		(1 807)	(1 631)
Acquisitions de participations dans des entités sous influence notable		(12 177)	(1 002)
Produit de la cession de placements		10 536	4 918
Produit de la cession d'intérêts dans des partenariats		13	310
Produit de la cession de participations dans des entités sous influence notable		542	-
Dividendes reçus des partenariats		32 819	18 333
Dividendes reçus des entités sous influence notable		7 937	325
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(94 010)	(136 585)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		22 289	6 712
Acquisitions d'actifs incorporels		(11 360)	(13 088)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(55 189)	(779 737)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Variation nette des emprunts bancaires		(3 090)	(633)
Remboursement des obligations découlant des contrats de location-acquisition		(1 427)	(400)
Produit de l'émission de la dette à long terme		64 841	762 030
Remboursement de la dette à long terme		(221 440)	(345 948)
Produit de l'émission d'actions privilégiées		9 774	156 384
Rachat d'actions privilégiées		(6 384)	(5 436)
Dividendes sur actions privilégiées d'investissement		(49 134)	(39 622)
Produit de l'émission d'actions ordinaires		25	27
Rachat d'actions ordinaires		(20 026)	(190)
Dividendes sur actions ordinaires		(3 529)	(1 170)
Produit de l'émission de parts d'une filiale à des tiers	4	151 336	-
Dividendes versés aux actionnaires sans contrôle		(10 092)	(32 855)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(89 146)	492 187
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		40 694	41 734
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie liés à l'actif destiné à la vente, au passif relatif à l'actif destiné à la vente et aux activités abandonnées	16	(46 780)	2 306
Trésorerie et équivalents de trésorerie (découverts bancaires) au début de l'exercice		25 765	(18 275)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		19 679	25 765

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 octobre 2021 et 31 octobre 2020

[Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars.]

1) Description de l'entreprise

Sollio Groupe Coopératif (la « Société ») a été constituée par une loi spéciale du Québec. La Société compte trois divisions à travers lesquelles elle exerce ses activités : la Division alimentation, la Division agricole et la Division détail. La Division alimentation concentre ses activités dans l'élevage porcin, la transformation et la commercialisation des viandes porcines et avicoles. La Division agricole fournit quant à elle les biens et les services nécessaires à l'exploitation d'entreprises agricoles. La Division détail regroupe les activités de distribution et de commercialisation de produits de quincaillerie et de matériaux de construction ainsi que les services connexes à ces gammes de produits.

2) Principales méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés sont préparés conformément à la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, « Normes comptables pour les entreprises à capital fermé » qui énonce les principes comptables généralement reconnus pour les entités n'ayant pas d'obligation d'information du public au Canada et comprennent les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Principes de consolidation

La Société consolide toutes ses filiales pour lesquelles elle a le pouvoir de définir de manière durable et sans le concours de tiers les politiques stratégiques en matière d'exploitation, d'investissement et de financement. Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Sollio Groupe Coopératif et de ses filiales, dont les plus significatives sont les suivantes :

Filiales consolidées

Nom	Description	Participation
Olymel s.e.c. ¹	Élevage porcin, transformation et commercialisation de viandes porcines et avicoles	84,2 %
Agrico Canada Limited	Distribution et commercialisation d'intrants agricoles	100 %
Agrico Canada s.e.c.	Distribution et commercialisation d'intrants agricoles	100 %
Agronomy Company of Canada Ltd.	Distribution et commercialisation d'intrants agricoles	100 %
Entreprise Agricole AMQ s.e.c.	Distribution et commercialisation en nutrition animale	100 %
Maizex Seeds Inc.	Production et commercialisation de semences	87,5 %
OntarioGrain.AG s.e.c.	Commercialisation de grains et fourniture de services	77,5 %
Sollio Agriculture s.e.c.	Fourniture de biens et services liés à l'agriculture	100 %
Standard Nutrition Inc.	Distribution et commercialisation en nutrition animale	100 %
TerminalGrains.Ag s.e.c.	Exploitation d'un terminal céréalier	80 %
Groupe BMR inc.	Distribution et commercialisation de produits de quincaillerie et de matériaux de construction	100 %
Énergies RC, s.e.c.	Détention d'un intérêt dans un partenariat de distribution et commercialisation de produits pétroliers	88,9 %
Volailles Acadia s.e.c.	Production avicole	52 %

¹ 92,2 % au 31 octobre 2020

Intérêts dans des partenariats

La Société utilise la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour ses intérêts dans des entreprises sous contrôle conjoint.

Participations dans des entités sous influence notable

La Société utilise la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour toutes les entités sur lesquelles elle exerce une influence notable sur leurs politiques stratégiques relatives aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement. Lorsque la valeur des participations sous influence notable est négative, la Société comptabilise l'excédent de sa quote-part des pertes de l'entité sur la valeur du placement lorsqu'une des conditions suivantes est remplie :

- i. la Société a garanti les obligations de l'entité émettrice;
- ii. la Société s'est engagée de quelque autre façon à fournir un soutien financier additionnel à l'entité émettrice;
- iii. il semble assuré que l'entité émettrice redeviendra rentable sous peu.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part du résultat net cumulé et des actifs nets d'une filiale qui n'est pas détenue intégralement par la Société. Les participations ne donnant pas le contrôle sont présentées dans l'actif, distinctement de l'actif de la Société. Toute modification de participation dans une filiale qui n'a pas d'incidence sur le contrôle de la Société génère un ajustement entre la Société et les participations ne donnant pas le contrôle pour tenir compte de leurs intérêts respectifs. Toute différence entre l'ajustement et la contrepartie versée est présentée distinctement dans l'actif de la Société.

Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs acquis et les passifs repris sont évalués selon leur juste valeur à la date d'acquisition et l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets acquis est comptabilisé à titre d'écart d'acquisition. Si la juste valeur des actifs nets acquis excède la contrepartie versée, l'excédent est immédiatement comptabilisé à titre de gains nets à la cession et à la réévaluation d'actifs à l'état des résultats consolidés.

Les frais connexes aux acquisitions sont constatés dans les résultats au moment où ils sont engagés.

Les résultats des entreprises acquises sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de leur date respective d'acquisition.

Lorsque des options d'achat de la totalité ou d'une partie des actions non acquises de l'entreprise visée sont détenues par la Société ou des options de vente sur ces mêmes actions sont détenues par des tiers, la Société comptabilise un passif lorsque ces options sont exercées.

La Société évalue les participations ne donnant pas le contrôle dans les entreprises acquises à la juste valeur à la date d'acquisition.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 octobre 2021 et 31 octobre 2020

2) Principales méthodes comptables

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des soldes de comptes bancaires ainsi que de la trésorerie adossée à des instruments financiers dérivés et sont comptabilisés à leur juste valeur.

Stocks

Les stocks de matières premières et de fournitures sont évalués au moindre du coût établi selon les méthodes de l'épuisement successif ou du coût moyen et de la valeur nette de réalisation, à l'exception des stocks de grains pour revente qui sont évalués à la juste valeur.

Les stocks de produits en cours et de produits finis sont évalués au moindre du coût établi selon les méthodes de l'épuisement successif ou du coût moyen et de la valeur nette de réalisation.

Les stocks de porcs vivants sont évalués au moindre du coût de production et de la valeur nette de réalisation.

La Société constate les montants reçus en vertu d'ententes avec des fournisseurs comme une réduction du prix des produits des fournisseurs et les présente en réduction du coût des ventes à l'état des résultats consolidés et des stocks connexes au bilan consolidé lorsqu'il est probable que ces remises seront reçues.

Placements

Le poste « Placements » inclut des actions et autres titres de coopératives évalués au coût car ils ne comportent pas de cours dans un marché actif. Les billets à recevoir, également inclus dans le poste « Placements », sont initialement enregistrés à la juste valeur et sont comptabilisés par la suite au coût après amortissement.

Immobilisations corporelles

Propriétés, bâtiments et équipements

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût ou à la juste valeur si elles sont acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées en réduction du coût de celles-ci.

Les biens loués en vertu des contrats de location-acquisition sont capitalisés lorsque pratiquement tous les avantages et les risques afférents à la propriété du bien loué ont été transférés à la Société. Le coût des actifs comptabilisés en vertu des contrats de location-acquisition représente le moindre de la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail et de la juste valeur du bien loué.

Les immobilisations corporelles destinées à la vente sont évaluées à leur valeur comptable ou à leur juste valeur diminuée des frais de vente, si cette dernière est inférieure, et ne sont pas amorties.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur le coût en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie estimative ou sur la durée du bail :

Pavage	10 à 15 ans
Bâtiments	10 à 30 ans
Machinerie et équipement	3 à 20 ans
Matériel roulant	3 à 15 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Biens loués en vertu des contrats de location-acquisition	Durée du bail

Animaux de reproduction

Les animaux de reproduction, constitués de truies, sont comptabilisés au coût et amortis, si la valeur de disposition est inférieure au coût, en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie estimative évaluée à six mises bas.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels amortissables sont initialement comptabilisés au coût, ou à la juste valeur s'ils sont acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, et amortis en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie estimative.

Marques de commerce

Les marques de commerce dont la durée de vie est définie sont amorties sur des périodes de 10 à 20 ans [de deux à 20 ans en 2020]. La Société détient aussi des marques de commerce à durée de vie indéfinie qui ne sont donc pas amorties.

Listes de clients

Les listes de clients sont amorties sur des périodes de cinq à 21 ans.

Droits

Les droits sont composés de droits de production et de droits d'exclusivité d'approvisionnement. Les droits de production ne sont pas amortis car leur durée de vie est indéfinie et les droits d'exclusivité d'approvisionnement sont amortis sur des périodes de cinq à 20 ans.

Logiciels et projets de développement informatique

Le coût des logiciels et les projets de développement informatique sont capitalisés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes de trois à huit ans [de trois à cinq en 2020]. L'amortissement des projets de développement informatique débute lorsque les projets sont terminés.

Certains logiciels et projets de développement informatique sont développés à l'interne. Les frais y afférents sont capitalisés à titre d'actifs incorporels lorsque les coûts engagés permettent d'exploiter l'actif selon les attentes de la direction.

Support financier

Les différentes formes de support financier sont amorties sur la durée des contrats sous-jacents, soit entre cinq et 10 ans.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 octobre 2021 et 31 octobre 2020

2) Principales méthodes comptables

Dépréciation d'actifs

Débiteurs et billets à recevoir

Les débiteurs et les billets à recevoir font l'objet d'une révision continue pour dépréciation et sont classés comme ayant subi une moins-value lorsque la Société est d'avis qu'il existe un doute raisonnable qu'il y ait des pertes subies sur ces débiteurs et billets à recevoir en tenant compte de toutes les circonstances connues à la date de révision ou qu'il existe un doute raisonnable quant au recouvrement ultime d'une partie du capital et des intérêts. S'il existe des indications d'une dépréciation possible, la Société doit déterminer s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif financier. Le montant de toute perte de valeur est déterminé en comparant la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des trois montants suivants :

- i. la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif, calculée au moyen d'un taux d'intérêt courant du marché, approprié à cet actif;
- ii. le prix qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif à la date de clôture du bilan consolidé;
- iii. la valeur de réalisation prévue par la Société de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif, nette de l'ensemble des coûts nécessaires à l'exercice de la garantie.

Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

Placements, intérêts dans des partenariats et participations dans des entités sous influence notable

Les placements sous formes d'actions et autres titres de coopératives, les intérêts dans des partenariats et les participations dans des entités sous influence notable font l'objet d'une dépréciation dans l'éventualité de difficultés financières reflétées lors de l'analyse des rapports financiers de ces entités. À la fin de chaque période, la Société détermine, pour tout placement, s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, la Société doit déterminer s'il y a eu, au cours de la période, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs du placement. S'il y a dépréciation, la Société réduit la valeur comptable du placement en la ramenant à la plus élevée des valeurs suivantes :

- i. la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus du placement, calculée au moyen d'un taux d'intérêt courant du marché, approprié à cet actif;
- ii. le prix qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif financier à la date de clôture du bilan consolidé.

Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

Actifs à long terme amortissables

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont passés en revue pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. L'existence d'une dépréciation est déterminée en comparant la valeur comptable d'un actif destiné à être conservé et utilisé au total des flux de trésorerie nets futurs non actualisés prévus à l'utilisation ainsi qu'avec sa valeur résiduelle. Si la Société considère que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur la juste valeur, laquelle est généralement calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés. Une perte de valeur qui est constatée est présentée à l'état des résultats consolidés et la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa juste valeur. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

Actifs incorporels à durée de vie indéfinie

Les droits de production et certaines marques de commerce doivent faire l'objet d'un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait excéder leur juste valeur. La dépréciation est calculée en comparant la valeur comptable des actifs incorporels avec leur juste valeur, laquelle est généralement établie d'après les flux de trésorerie actualisés. Lorsque la valeur comptable des actifs incorporels excède leur juste valeur, une perte de valeur d'un montant équivalent à cet excédent est comptabilisée. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif incorporel en question s'accroît ultérieurement.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'acquisition par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'amortissement, mais sont plutôt soumis à un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils pourraient avoir subi une dépréciation. Au cours du test de dépréciation, la valeur comptable de l'unité d'exploitation, comprenant l'écart d'acquisition, est comparée à sa juste valeur. Lorsque la valeur comptable de l'unité d'exploitation excède sa juste valeur, une perte de valeur de l'écart d'acquisition est comptabilisée jusqu'à concurrence du montant comptabilisé de l'écart d'acquisition lié à l'unité d'exploitation. Toute dépréciation de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est imputée aux résultats consolidés de l'exercice au cours duquel la baisse de valeur s'est produite. Les pertes de valeur des écarts d'acquisition ne peuvent faire l'objet de reprises.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 octobre 2021 et 31 octobre 2020

2) Principales méthodes comptables

Sortie d'actifs et abandon d'activités

Les actifs ou les groupes d'actifs et de passifs qui composent les groupes à sortir sont classés comme destinés à la vente lorsqu'ils sont disponibles en vue de la vente immédiate dans leur état actuel et que leur vente est hautement probable. La Société classe un actif ou un groupe à sortir comme destiné à la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. À cet effet, la direction doit s'être engagée activement à l'égard d'un plan de vente des actifs ou des groupes à sortir et doit s'attendre à ce que la vente ait lieu dans les 12 mois suivant la date de leur classification comme destinés à la vente. Les passifs sont classés comme destinés à la vente et sont présentés distinctement à ce titre dans le bilan consolidé s'ils sont directement liés à un groupe destiné à la vente. Les actifs ou les groupes à sortir classés comme destinés à la vente sont présentés distinctement dans le bilan consolidé et sont évalués au moindre de leur juste valeur diminuée des frais de vente et de leur valeur comptable.

Les actifs classés comme destinés à la vente ne sont pas reclassés dans l'actif à court terme, sauf lorsque la Société a vendu les actifs avant la date de mise au point définitive des états financiers et que le produit de la vente sera réalisé dans l'année qui suit la date de l'arrêté des comptes. Lorsque les actifs ont été classés dans l'actif à court terme en raison de leur vente ultérieure, les passifs devant être pris en charge par l'acquéreur ou réglés au moment de la sortie des actifs sont classés dans le passif à court terme.

Les actifs et les groupes à sortir sont classés dans les activités abandonnées si les activités et les flux de trésorerie peuvent être clairement distingués, sur le plan opérationnel et pour la communication d'informations financières, du reste de la Société et qu'ils représentent une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte, qu'ils font partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte ou qu'ils sont une filiale acquise exclusivement en vue de sa revente.

Le résultat net des activités abandonnées, y compris les composantes du résultat net de l'exercice précédent, est présenté en un montant unique dans l'état des résultats consolidés. Ce montant comprend le résultat net après impôts des activités abandonnées ainsi que le résultat net après impôts découlant de l'évaluation et de la cession d'actifs classés comme étant destinés à la vente.

Les informations entourant les activités abandonnées pour l'exercice précédent sont liées à toutes les activités qui ont été abandonnées à la date de clôture de la plus récente période présentée.

Revenus reportés

Les revenus reportés correspondent aux sommes facturées pour des marchandises dont la vente n'a pas encore été reconnue.

Constatation des produits

Les produits sont constatés lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des marchandises vendues ont été transférés à l'acheteur, que l'estimation du produit de la vente est raisonnablement sûre et que la perception des produits est raisonnablement assurée. Ce moment coïncide généralement avec la réception des marchandises par l'acheteur. Les produits correspondent au montant de la contrepartie reçue net des remises.

Recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés à titre de charges dans l'état des résultats consolidés dans l'exercice au cours duquel ils ont été engagés.

Conversion des devises

Les opérations conclues en devises sont converties en dollars canadiens, selon la méthode temporelle. En vertu de cette méthode, les éléments monétaires du bilan consolidé sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains et les pertes résultant de la conversion des devises sont compris dans l'état des résultats consolidés à titre de coût des ventes, frais de vente et d'administration.

Avantages sociaux futurs

La Société offre des régimes à prestations définies et à cotisations définies qui procurent à la plupart de ses salariés le paiement des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite. Les régimes de retraite à prestations définies sont fondés soit sur le salaire de carrière, sur le salaire final moyen ou sur un principe de rente uniforme. Certaines prestations de retraite sont indexées en fonction des conditions économiques.

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels à l'aide des plus récentes évaluations de capitalisation. Les calculs sont déterminés à partir d'hypothèses à long terme relativement à la croissance de la rémunération, l'âge de départ à la retraite, la cessation d'emploi des salariés et la croissance des coûts prévus de santé.

La Société utilise des contrats d'assurance pour le versement de certains avantages sociaux futurs. Ces contrats sont exclus des actifs du régime et le montant des prestations fournies au moyen de ces contrats est porté en diminution du passif au titre des prestations définies lorsqu'il existe un transfert des risques significatifs de la Société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 octobre 2021 et 31 octobre 2020

2) Principales méthodes comptables

Avantages sociaux futurs [suite]

Les réévaluations du passif ou de l'actif net au titre des prestations définies sont comptabilisées immédiatement dans l'état des résultats consolidés. Les réévaluations comprennent la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement calculé à l'aide du taux d'actualisation utilisé pour le calcul du coût financier des régimes, les gains et pertes actuariels ainsi que les gains et pertes auxquels donnent lieu les règlements et compressions.

Les actifs des régimes sont évalués à leur juste valeur. Les obligations au titre des régimes sont actualisées selon les taux de rendement à long terme des actifs du régime, établis selon des méthodes actuarielles.

La Société offre aussi à certains de ses employés à la retraite des avantages complémentaires. Les avantages complémentaires de retraite offerts par la Société à ses retraités comprennent des prestations pour des soins de santé et de l'assurance-vie. Le coût des avantages complémentaires à la retraite est calculé en utilisant la même méthode comptable que celle utilisée pour les régimes de retraite à prestations définies. Les charges afférentes sont réglées par la Société à mesure qu'elles deviennent exigibles.

Les coûts des régimes de retraite à prestations définies et le coût des avantages complémentaires sont comptabilisés dans l'état des résultats consolidés à titre de coût des ventes, frais de vente et d'administration.

Ristournes

Le montant et le mode de paiement des ristournes sont déterminés par le conseil d'administration. Le calcul des ristournes est établi en fonction des volumes d'achat des sociétaires. Les ristournes sont comptabilisées au cours de l'exercice auquel elles se rapportent. Dans le cas des ristournes en actions, les actions sont considérées comme étant émises à la fin de l'exercice qui précède la résolution du conseil d'administration.

Instruments financiers

La Société évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur sauf pour les opérations entre apparentés, qui sont comptabilisées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon les circonstances.

Par la suite, la Société évalue les instruments financiers comme suit :

Les débiteurs (excluant les sommes à recevoir de l'État) et les billets à recevoir sont évalués au coût après amortissement.

Les actions et autres titres de coopératives présentés dans les placements sont évalués au coût car ils ne comportent pas de cours dans un marché actif.

Les emprunts bancaires, les créditeurs et charges à payer (excluant les sommes à remettre à l'État), les dividendes à payer, les ristournes à payer, les actions privilégiées rachetables et la dette à long terme sont évalués au coût après amortissement.

Les produits et les charges d'intérêt des actifs et des passifs financiers sont comptabilisés au poste « Frais financiers nets » à l'état des résultats consolidés. Lorsqu'ils sont afférents à la disposition, les gains et les pertes sont comptabilisés au poste « Pertes nettes à la cession et à la réévaluation d'actifs ».

Instruments financiers dérivés

Conformément à sa stratégie de gestion des risques, la Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de change et les risques liés aux prix d'achat et de vente de certaines marchandises, ainsi que les risques de change et de taux d'intérêt liés à la dette. Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats de change, des swaps de devises, des swaps de taux d'intérêt ainsi que des contrats à terme, des swaps et des options sur le prix des marchandises et des devises. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Lorsque la Société documente ses relations de couverture ainsi que ses objectifs et sa stratégie de gestion des risques et démontre qu'elles sont suffisamment efficaces au moment de la mise en place de la couverture et tout au long de la période de couverture, la comptabilité de couverture est utilisée.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 octobre 2021 et 31 octobre 2020

2) Principales méthodes comptables

Instruments financiers dérivés [suite]

Les instruments financiers dérivés que la Société a choisi de désigner comme éléments de couverture ne sont pas comptabilisés avant leur échéance. Les gains et les pertes auxquels l'élément de couverture donne lieu sont comptabilisés lorsque l'élément couvert influe sur les résultats consolidés. La tranche des gains et des pertes sur l'élément de couverture est comptabilisée à titre d'ajustement des revenus ou des dépenses de l'élément couvert connexe. Dans le cas où les instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir les risques liés au prix des marchandises, la tranche des gains et des pertes sur l'élément de couverture est comptabilisée à titre d'ajustement de la valeur comptable de l'élément couvert. Les gains et les pertes réalisés sur ces contrats figurent dans le poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ».

Contrats de change

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats de marchandises à l'étranger principalement en devises américaine, japonaise, australienne et en euros. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change de gré à gré.

Swaps de devises sur la dette

La Société utilise une partie de sa facilité de crédit sous forme d'avances LIBOR. Afin de gérer le risque de variation de taux de change de la dette, elle utilise des swaps de devises.

Une relation de couverture est rompue si la couverture cesse d'être efficace et la perte ou le gain généré lors de la cessation de couverture est comptabilisé dans un poste distinct de l'avoir jusqu'à ce que l'opération future se réalise, moment auquel la perte ou le gain est sorti de l'avoir et comptabilisé en tant qu'ajustement de la valeur comptable de l'élément couvert ou enregistré à l'état des résultats consolidés. S'il cesse d'être probable qu'une opération future couverte se réalise ou si l'élément couvert cesse d'exister, tout gain ou perte est comptabilisé à l'état des résultats consolidés.

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme des éléments de couverture sont évalués à la juste valeur, soit le montant approximatif qui peut être obtenu en règlement de ces instruments aux taux pratiqués sur le marché. Les gains et les pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés à l'état des résultats consolidés.

Contrats à terme et swaps sur le prix des marchandises et de devises

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats de grains, des ventes de porcs et des achats d'engrais, et utilise des contrats sur les devises afin de couvrir certains risques futurs liés au prix de ces marchandises. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour les contrats à terme et les swaps sur le prix des marchandises et de devises. Par conséquent, les gains et les pertes sur ces contrats, matérialisés ou non, figurent dans le poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ».

Options sur le prix des marchandises et des devises

La Société a également recours à des options pour gérer le risque du prix des marchandises et des devises. Les options confèrent à la Société le droit mais non l'obligation d'exercer à un prix déterminé avant la date d'échéance des options. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour les options sur le prix des marchandises et des devises. Par conséquent, les gains et les pertes sur ces contrats, matérialisés ou non, figurent dans le poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ».

Swaps de taux d'intérêt

Afin de gérer le risque de variation de taux d'intérêt de la dette, la Société utilise des swaps de taux d'intérêt. Elle n'utilise pas la comptabilité de couverture pour les swaps de taux d'intérêt. Par conséquent, les gains et les pertes sur ces contrats, matérialisés ou non, figurent dans le poste « Gains (pertes) sur réévaluation des swaps de taux d'intérêt ».

Impôts sur l'excédent (recouvrement)

La Société utilise la méthode des impôts futurs pour comptabiliser ses impôts sur l'excédent. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont comptabilisés pour tenir compte des incidences fiscales futures des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés à l'aide des taux d'imposition qui seront appliqués au cours de l'exercice où les écarts devraient se résorber. Une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des actifs d'impôts futurs lorsqu'il est plus probable qu'improbable que ces actifs ne seront pas réalisés.

Exercice

La Société termine son exercice le dernier samedi d'octobre. L'exercice clos le 30 octobre 2021 comprend 52 semaines et l'exercice clos le 31 octobre 2020 comprend 53 semaines.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 octobre 2021 et 31 octobre 2020

3) Acquisitions d'entreprises

Division alimentation

Au cours de l'exercice 2021, la Société a acquis, par l'entremise d'une de ses filiales, deux entreprises œuvrant dans le secteur de la nourriture pour animaux. Le 16 décembre 2020, la Société a acquis 100 % des actions d'une entreprise pour une contrepartie de 4 469 \$, nette de la trésorerie acquise. Le 22 septembre 2021, par le biais de l'entreprise acquise le 16 décembre 2020, la Société a acquis 100 % des actifs d'une entreprise pour une contrepartie de 650 \$.

La valeur totale des actifs nets acquis ainsi que les contreparties versées pour les deux entreprises se détaillent comme suit :

	Total \$
Actifs nets acquis	
Actifs à court terme	587
Immobilisations corporelles	1 198
Actifs incorporels	1 234
Écart d'acquisition	3 185
Total des actifs acquis	6 204
Passifs à court terme	491
Passif d'impôts futurs à long terme	594
Total des passifs pris en charge	1 085
Total des actifs nets acquis	5 119
Contreparties versées	
Comptant, net de la trésorerie acquise de 182 \$	5 119

Le 6 janvier 2020, la Société a acquis, par l'entremise d'une de ses filiales, la majorité des actifs et repris certains passifs d'une entreprise œuvrant dans le secteur agroalimentaire pour une contrepartie de 605 442 \$.

La valeur totale des actifs nets acquis ainsi que la contrepartie versée se détaillent comme suit :

	Total \$
Actifs nets acquis	
Actifs à court terme	109 630
Placements	514
Immobilisations corporelles	281 797
Actifs incorporels	95 224
Écart d'acquisition	147 170
Total des actifs acquis	634 335
Passifs à court terme	2 686
Dette à long terme	2 839
Passif d'impôts futurs à long terme	23 368
Total des passifs pris en charge	28 893
Total des actifs nets acquis	605 442
Contrepartie versée	
Comptant	605 442

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 octobre 2021 et 31 octobre 2020

3) Acquisitions d'entreprises

Division agricole

Le 6 janvier 2020, la Société a acquis la majorité des actifs et repris certains passifs d'une entreprise œuvrant dans le secteur agricole pour une contrepartie de 49 708 \$. Le 29 juin 2020, la Société a également acquis 100 % des actions d'une entreprise dans le même secteur pour une contrepartie de 3 147 \$. Au cours de l'exercice 2021, un ajustement au coût d'acquisition relatif à des impôts futurs a été comptabilisé. Cet ajustement, complété avant la fin de la période d'évaluation, a eu pour effet de diminuer l'écart d'acquisition pour un montant de 4 112 \$.

La valeur totale des actifs nets acquis ainsi que les contreparties versées se détaillent comme suit :

	Total \$
Actifs nets acquis	
Actifs à court terme	9 229
Immobilisations corporelles	22 587
Actifs incorporels	3 204
Actif d'impôts futurs à long terme	1 998
Écarts d'acquisition	21 959
Total des actifs acquis	58 977
Passifs à court terme	5 680
Passif d'impôts futurs à long terme	442
Total des passifs pris en charge	6 122
Total des actifs nets acquis	52 855
Contreparties versées	
Comptant	52 855

Division détail

Au cours de l'exercice 2020, des ajustements, conformément aux modalités du contrat d'acquisition d'une filiale détenue à 55 %, ont été versés relativement à des actifs excédentaires. Ces ajustements, effectués avant la fin de la période d'évaluation, ont donc eu pour effet d'augmenter l'écart d'acquisition du montant de cette contrepartie versée, soit 1 550 \$.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 octobre 2021 et 31 octobre 2020

4) Ajustements relatifs aux participations ne donnant pas le contrôle

Le 30 avril 2021, un nouveau commanditaire a investi la somme de 150 000 \$ dans une filiale de la Société, en échange d'une participation de 5,8 % dans celle-ci. Cette transaction a généré une augmentation de la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle de 66 007 \$ et une hausse de la réserve de 83 993 \$.

Le 13 janvier 2020, la Société a conclu un contrat d'approvisionnement avec une filiale permettant à cette dernière d'obtenir les bénéfices reliés à l'usage d'une liste de clients. En contrepartie, la participation de la Société dans cette filiale a augmenté de 12,5 %, portant ainsi sa participation à 87,5 %. Cette transaction a généré une diminution de la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle de 4 079 \$ et une hausse équivalente du surplus d'apport.

5) Charges

Les charges comprennent les éléments suivants :

	2021 \$	2020 \$
Coût des ventes, frais de vente et d'administration		
Coût des stocks	7 755 802	6 669 725
Crédits d'impôts à la recherche et développement	(942)	(1 281)
Aides gouvernementales créditées aux résultats	(28 756)	(24 038)
Amortissement des immobilisations corporelles	133 168	132 870
Amortissement des actifs incorporels	38 477	36 574
Amortissement des crédits reportés	(15 247)	(1 346)
Autres charges	485 409	529 526
	8 367 911	7 342 030
Frais financiers nets		
Intérêts sur les emprunts bancaires	534	442
Intérêts sur les obligations découlant des contrats de location-acquisition	18	58
Intérêts sur la dette à long terme	33 021	51 574
Intérêts sur les actions privilégiées	1 261	1 169
Amortissement des coûts de transaction	2 715	2 870
Intérêts créditeurs	(2 816)	(547)
	34 733	55 566

Les aides gouvernementales créditées aux résultats sont composées de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) qui est une subvention sans clause de remboursement destinée à soutenir les entreprises à maintenir les travailleurs en poste par suite de l'écllosion de la pandémie de COVID-19. La Société comptabilise l'aide gouvernementale lorsque les charges correspondantes sont engagées et que le recouvrement est raisonnablement assuré. L'aide gouvernementale est comptabilisée selon la méthode de la réduction des charges, soit en diminution de la dépense ou de l'actif auquel elle se rapporte. La SSUC est assujettie à un audit du gouvernement.

Au cours de l'exercice, la Société a procédé à un ajustement de présentation comptable des produits et du coût des ventes afin de constater au net certaines transactions. Les soldes de la période comparative ont été retraités en conséquence et un montant de 302 358 \$ a été diminué des produits et du coût des ventes pour l'exercice 2020. Ce changement de présentation comptable n'a aucune incidence sur l'excédent net consolidé ni sur l'avoir de la Société et les flux de trésorerie consolidés de la période comparative.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 octobre 2021 et 31 octobre 2020

6) Ristournes

Conformément aux dispositions de la loi régissant la Société, les administrateurs, au cours de leur réunion du 18 janvier 2021, ont déclaré, à même l'excédent de l'exercice 2020, des ristournes de 29 200 \$. Il a été résolu de verser les ristournes dans les proportions suivantes :

	2020 \$
Comptant	8 760
Actions ordinaires de classe D-1	20 440
	29 200

7) Impôts sur l'excédent

Les principales composantes des impôts sur l'excédent (recouvrement) comptabilisés à l'état des résultats consolidés se présentent comme suit :

	2021 \$	2020 \$
Exigibles	(997)	49 170
Futurs	(7 370)	(18 320)
Impôts sur l'excédent (recouvrement)	(8 367)	30 850

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs s'établissent comme suit :

	2021 \$	2020 \$
Court terme		
Provisions et réserves non admissibles fiscalement	15 375	11 973
Pertes reportables	-	11 258
Autres éléments nets	2 306	(1 842)
	17 681	21 389
Actif d'impôts futurs court terme	18 244	21 389
Passif d'impôts futurs court terme	(563)	-
	17 681	21 389
Long terme		
Immobilisations corporelles	(103 928)	(103 241)
Actifs incorporels	(41 967)	(51 434)
Placements	(9 559)	(9 239)
Pertes reportables	32 600	15 094
Avantages sociaux futurs	1 610	11 799
Autres	(410)	771
	(121 654)	(136 250)
Actif d'impôts futurs à long terme	8 313	-
Passif d'impôts futurs à long terme	(129 967)	(136 250)
	(121 654)	(136 250)

Au 30 octobre 2021, des pertes autres qu'en capital s'élevant à 52 728 \$ ont été accumulées dans l'une des filiales de la Société pour laquelle aucun actif d'impôts futurs n'a été comptabilisé. Ces pertes expirent en 2041.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 octobre 2021 et 31 octobre 2020

8) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend un montant de 19 010 \$ [23 273 \$ en 2020] utilisé pour garantir des positions relatives à des instruments financiers dérivés.

9) Débiteurs

	2021 \$	2020 \$
Comptes clients	504 260	572 369
Provisions pour créances douteuses	(11 222)	(12 612)
	493 038	559 757
Sommes à recevoir de l'État	19 971	18 935
Aide gouvernementale à recevoir	22	4 224
	513 031	582 916

Le 23 septembre 2021, une filiale de la Société a renouvelé une entente portant sur une cession de créances d'une portion du portefeuille des débiteurs pour une période de deux ans.

10) Stocks

Les stocks se détaillent comme suit :

	2021 \$	2020 \$
Stocks de la Division alimentation	496 489	435 045
Stocks de la Division agricole	451 616	418 441
Stocks de la Division détail	213 531	158 277
	1 161 636	1 011 763

11) Intérêts dans des partenariats

	2021 \$	2020 \$
Actions dont le pourcentage de détention est de 50 % et 67,7 % de la Division alimentation	71 789	79 707
Actions dont le pourcentage de détention est de 50 % de la Division agricole	141 612	116 130
Actions dont le pourcentage de détention est de 50 % de la Division détail	1 011	757
Actions dont le pourcentage de détention est de 50 % dans une entreprise du secteur pétrolier	84 099	73 267
	298 511	269 861

Au 30 octobre 2021, la Société détient des intérêts dans un partenariat dont la quote-part est supérieure à 10 % des résultats de la Société avant la quote-part des résultats des partenariats et des impôts. La Société détient 50 % des parts de ce partenariat dont la valeur comptable s'élève à 84 099 \$. Au 31 octobre 2020, la Société n'avait aucun intérêt dans des partenariats dont la quote-part dépassait le seuil de 10 %.

Division agricole

Le 20 mars 2020, une filiale de la Société a procédé à la vente de 50 % des actions d'une de ses filiales, portant sa participation à 50 % et générant une perte du contrôle de celle-ci. Le 1^{er} novembre 2019, cette même filiale a procédé à la vente de 40 % des actions d'une autre de ses filiales, portant ainsi sa participation à 50 % et générant également une perte de contrôle.

À la suite de ces deux transactions, des actifs à court terme de 23 378 \$, des actifs à long terme de 1 818 \$, des passifs à court terme de 18 788 \$, des passifs à long terme de 800 \$ ainsi qu'une participation ne donnant pas le contrôle de 186 \$ ont été décomptabilisés. Les participations conservées, désormais considérées comme des intérêts dans des partenariats, ont été comptabilisées selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation, pour un total de 2 765 \$. La somme de 757 \$ qui correspond à l'écart entre ces éléments et les justes valeurs des contreparties reçues établies à 1 900 \$ a été constatée à titre de pertes nettes à la cession et à la réévaluation d'actifs à l'état des résultats consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 octobre 2021 et 31 octobre 2020

12) Participations dans des entités sous influence notable

	2021 \$	2020 \$
Actions dont le pourcentage de détention varie entre 6,8 % et 56,8 % [26,3 % en 2020] de la Division alimentation	103 986	2 606
Actions dont le pourcentage de détention varie entre 7,6 % et 46,5 % [entre 7,6 % et 40,9 % en 2020] de la Division agricole	24 181	17 472
Actions dont le pourcentage de détention varie entre 20 % et 40 % de la Division détail	24 341	20 666
	152 508	40 744

Au 30 octobre 2021, la Société détient des intérêts dans une entité sous influence notable dont la quote-part est supérieure à 10 % des résultats de la Société avant la quote-part des résultats des entités sous influence notable et des impôts. La Société détient 15 % des parts de cette entité sous influence notable dont la valeur comptable s'élève à 103 341 \$. Au 31 octobre 2020, la Société n'avait aucune participation dans des entités sous influence notable dont la quote-part dépassait le seuil de 10 %.

Division alimentation

Le 31 décembre 2020, la Société a acquis, par l'entremise d'une de ses filiales, 15 % des actions d'une entreprise œuvrant dans le secteur de la valorisation des sous-produits d'abattage. Cette transaction, d'une valeur de 95 034 \$, a été réglée par l'émission de parts de cette filiale de la Société conférant une participation de 3,04 % dans celle-ci. La transaction a généré une augmentation de la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle de 32 824 \$ et une hausse de 62 210 \$ de la réserve.

Le 6 juin 2021, la Société a perdu le contrôle de filiales suite à l'achèvement d'une clause prévue aux modalités de la convention entre actionnaires. À la suite de cette transaction, des actifs à court terme de 4 502 \$, des actifs à long terme de 31 728 \$, des passifs à court terme de 4 577 \$, des passifs à long terme de 30 438 \$ et une participation ne donnant pas le contrôle de 1 215 \$ ont été décomptabilisés. Les participations conservées, désormais considérées comme des participations dans des entités sous influence notable, ont été comptabilisées selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation, pour un montant créditeur de 287 \$.

Division agricole

Le 12 février 2021, la Société a acquis une participation de 46,5 % dans une entreprise œuvrant dans le secteur avicole pour une contrepartie de 6 441 \$.

Le 28 juin 2020, la Société a souscrit à une participation de 39,42 % dans une entreprise œuvrant dans le secteur de la commercialisation des grains. Selon les modalités du contrat, une contrepartie de 4 355 \$ a été versée. La contrepartie a été réglée par un apport en actifs à court terme de 2 567 \$, par le paiement d'une somme de 3 829 \$ et l'émission d'un billet à recevoir de 2 041 \$.

Division détail

Au cours de l'exercice se terminant le 31 octobre 2020, une réorganisation a eu pour effet d'augmenter le pourcentage de détention de deux entités et modifier l'influence exercée sur celles-ci. Un solde de 595 \$ a donc été transféré des participations dans des entités sous influence notable vers les intérêts dans des partenariats.

13) Placements

	2021 \$	2020 \$
Actions et autres titres de coopératives	14 956	12 811
Billet à recevoir, ne portant pas intérêt, remboursable par versements annuels de 3 000 \$ et un versement final de 4 000 \$, échéant en octobre 2024	9 214	11 744
Billet à recevoir, ne portant pas intérêt, remboursable sur demande	11 454	11 454
Billet à recevoir, portant intérêt au taux défini selon les modalités du contrat, soit 5,53 % en 2021, remboursable sur demande	10 205	-
Billet à recevoir, portant intérêt et remboursé en avril 2021	-	4 618
Autres billets à recevoir	28 100	25 711
	73 929	66 338
Placements échéant à moins d'un an	6 099	21 439
	67 830	44 899

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 octobre 2021 et 31 octobre 2020

14) Immobilisations corporelles

	2021		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Terrains	158 647	–	158 647
Pavage	46 350	18 596	27 754
Bâtiments	1 034 661	313 421	721 240
Machinerie et équipement	1 165 894	790 108	375 786
Matériel roulant	62 839	44 393	18 446
Améliorations locatives	21 973	7 826	14 147
Animaux de reproduction	35 689	13 650	22 039
Biens loués en vertu des contrats de location-acquisition			
Bâtiments	2 597	480	2 117
Machinerie et équipement	1 630	1 151	479
	2 530 280	1 189 625	1 340 655
Immobilisations corporelles destinées à la vente			
Court terme	–	–	13 246
Long terme	–	–	27 128

	2020		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Terrains	166 570	–	166 570
Pavage	57 220	20 582	36 638
Bâtiments	1 142 161	302 637	839 524
Machinerie et équipement	1 205 943	750 109	455 834
Matériel roulant	63 229	36 459	26 770
Améliorations locatives	27 912	10 747	17 165
Animaux de reproduction	34 666	13 760	20 906
Biens loués en vertu des contrats de location-acquisition			
Bâtiments	2 596	396	2 200
Machinerie et équipement	1 886	1 127	759
	2 702 183	1 135 817	1 566 366
Immobilisations corporelles destinées à la vente			
Long terme	–	–	893

Dans le cours normal de ses activités, en ayant pour objectif d'optimiser ses emplacements d'affaires, la Société a décidé de mettre en vente des immobilisations corporelles ayant une valeur comptable nette totale de 40 374 \$ [893 \$ en 2020]. De ce montant, 13 246 \$ ont été présentés à titre d'immobilisations destinées à la vente à court terme et 27 128 \$ [893 \$ en 2020] à long terme.

Au cours de l'exercice, la Société a bénéficié d'aides gouvernementales supportant des investissements en immobilisations corporelles de 10 553 \$ [13 675 \$ en 2020]. Ces montants ne sont assujettis à aucune condition particulière après leur obtention.

Les immobilisations corporelles en cours de construction de la Société ne font pas l'objet d'un amortissement. Leur valeur comptable nette s'élève à 44 657 \$ [150 504 \$ en 2020].

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 octobre 2021 et 31 octobre 2020

15) Actifs incorporels

	2021		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Marques de commerce	124 294	15 835	108 459
Listes de clients	264 753	69 512	195 241
Droits d'exclusivité d'approvisionnement	98 362	43 110	55 252
Droits de production	44 922	–	44 922
Logiciels et projets de développement informatique	60 941	28 226	32 715
Support financier	4 833	1 415	3 418
	598 105	158 098	440 007

	2020		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Marques de commerce	124 182	13 386	110 796
Listes de clients	263 519	50 849	212 670
Droits d'exclusivité d'approvisionnement	104 455	38 718	65 737
Droits de production	44 922	–	44 922
Logiciels et projets de développement informatique	51 906	21 672	30 234
Support financier	2 275	696	1 579
	591 259	125 321	465 938

La valeur comptable des marques de commerce à durée de vie indéfinie ne faisant pas l'objet d'amortissement est de 94 292 \$ en 2021 et 2020.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 octobre 2021 et 31 octobre 2020

16) Sortie d'actifs et abandon d'activités

Division agricole

Afin de diminuer la volatilité de ses activités, la Société a décidé de se retirer de certaines de ses activités d'exportation de grains de la Division agricole et, à cet effet, la direction a signé le 29 octobre 2021 une lettre d'engagement avec un courtier visant la vente des infrastructures relatives à ces activités.

Les actifs et les passifs de la Société classés comme actifs destinés à la vente et passifs relatifs aux actifs destinés à la vente sont détaillés ci-dessous :

	2021 \$
Actif destiné à la vente à court terme	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	481
Débiteurs	2 007
Frais payés d'avance	463
Aide gouvernementale à recevoir à moins d'un an	381
	3 332
Actif destiné à la vente à long terme	
Aide gouvernementale à recevoir	19 619
Immobilisations corporelles	83 349
Actifs incorporels	21
	102 989
Total de l'actif	106 321
Passif relatif à l'actif destiné à la vente à court terme	
Créditeurs et charges à payer	2 350
Dettes à long terme exigible à moins d'un an	7 552
	9 902
Passif relatif à l'actif destiné à la vente à long terme	
Dettes à long terme	39 415
Total du passif	49 317

Au cours de l'exercice, la Société, par le biais de la filiale détenant ces infrastructures, a bénéficié d'aides gouvernementales supportant des investissements en immobilisations corporelles de 11 067 \$ [8 933 \$ en 2020]. Ces montants ne sont assujettis à aucune condition particulière après leur obtention.

Le tableau suivant présente le détail de la perte nette afférente aux activités abandonnées :

	2021 \$	2020 \$
Produits	506 431	268 015
Charges		
Coût des ventes, frais de vente et d'administration	567 930	269 633
Frais financiers nets	7 353	3 731
	575 283	273 364
Perte d'exploitation	(68 852)	(5 349)
Autres résultats		
Résultats des placements	106	-
Pertes nettes à la cession et à la réévaluation d'actifs	(2 252)	-
Gain découlant de l'indemnité d'assurance	1 194	-
	(952)	-
Perte avant impôts	(69 804)	(5 349)

Les impôts recouverts liés aux activités abandonnées s'établissent à 17 940 \$ en 2021, ce qui réduit la perte afférente aux activités abandonnées à 51 864 \$ [5 349 \$ en 2020].

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 octobre 2021 et 31 octobre 2020

16) Sortie d'actifs et abandon d'activités

Les flux de trésorerie liés à l'actif destiné à la vente, au passif relatif à l'actif destiné à la vente et aux activités abandonnées se sont établis comme suit :

	2021 \$	2020 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(52 855)	44 322
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(6 581)	(59 628)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	12 656	17 612
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie liés à l'actif destiné à la vente, au passif relatif à l'actif destiné à la vente et aux activités abandonnées	(46 780)	2 306

17) Emprunts bancaires

Le montant d'emprunts bancaires provient de facilités de crédit à demande de filiales.

Pour l'une des filiales, la facilité de crédit à demande, renouvelable annuellement et autorisée par voie d'emprunts, d'avances, de lettres de crédit et de lettres de garantie, totalise 17 000 \$ en 2021 et en 2020 jusqu'à concurrence d'un montant global de 6 000 \$ en 2021 et en 2020 pour les lettres de crédit et les lettres de garantie. Aucun montant n'était utilisé au 30 octobre 2021 et au 31 octobre 2020. La facilité de crédit porte intérêt au taux préférentiel, soit 2,45 % en 2021 et en 2020. La Société est garante solidairement de la totalité des sommes dues en vertu de cette entente.

Pour d'autres filiales garantes solidairement détenues par la Société au 31 octobre 2020, le crédit d'exploitation rotatif à demande était renouvelable annuellement, et ne pouvait en aucun temps excéder le plus élevé de 4 300 \$ et d'un montant basé sur les débiteurs et les stocks de ces filiales, soit 3 367 \$ au 31 octobre 2020. Le crédit d'exploitation rotatif portait intérêt au taux préférentiel majoré de 0,50 %, soit un taux de 2,95 % en 2020. Un montant de 642 \$ était utilisé au 31 octobre 2020. Le 6 juin 2021, ces filiales ont été déconsolidées par suite de la perte de contrôle évoquée à la note 12.

18) Crédoiteurs et charges à payer

	2021 \$	2020 \$
Comptes fournisseurs et charges à payer	950 580	775 531
Sommes à remettre à l'État	19 681	20 231
Intérêts courus sur la dette à long terme	1 814	2 453
	972 075	798 215

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 octobre 2021 et 31 octobre 2020

19) Dette à long terme

	2021 \$	2020 \$
Facilité de crédit ¹ utilisée par voie d'emprunts sur marge au taux préférentiel de 2,45 % plus un taux variable déterminé par un ratio financier trimestriel et sous forme d'avances LIBOR à des taux variant de 4,48 % à 4,50 % [sous forme d'avances LIBOR à des taux variant de 2,68 % à 2,71 % et par voie d'acceptations bancaires à un taux de 3,00 % en 2020], échéant en juin 2023	791 988	913 799
Facilité de crédit ² d'une filiale, utilisée par voie d'emprunts sur marge canadien et américain au taux préférentiel de 2,45 % plus un taux variable déterminé par un ratio financier trimestriel, par voie d'acceptations bancaires au taux de 2,71 % et sous forme d'avances LIBOR à un taux de 2,50 %, échéant en janvier 2024	52 475	-
Crédit à terme, garanti par des hypothèques immobilières sur certains actifs, comportant deux tranches portant intérêts aux taux fixes de 5,00 % pour un notionnel de 60 000 \$ et 4,64 % pour un notionnel de 40 000 \$, remboursables en sept versements annuels en capital de 8 571 \$ et 5 714 \$ à compter du 1 ^{er} novembre 2023	100 000	100 000
Crédit à terme d'une filiale, garanti par une hypothèque immobilière sur certains actifs pour une valeur comptable de 69 842 \$ en 2021 et en 2020, utilisé par voie d'acceptations bancaires au taux variable CDOR 1 mois, soit 0,43 % plus 2,55 %, soit 2,98 % et sous forme d'emprunts sur marge au taux préférentiel plus 1 %, soit 3,45 % en 2021 et 2020, remboursable par versements trimestriels en capital de 625 \$, échéant le 29 octobre 2023	82 500	85 000
Crédit à terme d'une filiale, garanti par une hypothèque immobilière sur l'universalité des biens de cette filiale pour une valeur comptable de 110 566 \$ [117 915 \$ en 2020], comportant trois tranches [deux en 2020] à taux fixe de 6 % remboursable par cinq versements, dont quatre versements trimestriels égaux en capital de 608 \$, plus intérêts, à compter de décembre 2022, ainsi que le remboursement du solde restant le 31 décembre 2023	36 500	19 000
Crédit à terme d'une filiale, garanti par une hypothèque immobilière sur l'universalité des biens de cette filiale pour une valeur comptable de 110 566 \$ [117 915 \$ en 2020], à taux fixe de 7 % remboursable par cinq versements, dont quatre versements trimestriels égaux en capital de 50 \$, plus intérêts, à compter de décembre 2022, ainsi que le remboursement du solde restant le 31 décembre 2023	3 000	-
Emprunt, portant intérêts au taux variable CDOR 1 mois, soit 0,43 % [0,47 % en 2020], remboursable sur demande	11 681	6 783
Billet à payer d'une filiale, portant intérêts au taux préférentiel plus 0,75 %, soit 3,20 % en 2021 et 2020, remboursable par versements annuels en capital de 7 625 \$, échéant le 10 janvier 2022	7 625	15 250
Billet à payer, portant intérêts au taux de 2,45 %, remboursable sur demande	7 113	-
Billet à payer d'une filiale, sans intérêts et sans modalité de remboursement	6 000	-
Emprunts hypothécaires d'une filiale, garantis par des hypothèques mobilières et immobilières, portant intérêts au taux préférentiel moins 0,15 %, soit 2,30 % en 2021 et 2020, échéant en juin 2022	6 265	7 295
Emprunt hypothécaire d'une filiale, garanti par une hypothèque sur un bâtiment et un terrain de la filiale pour une valeur comptable de 11 845 \$ au 30 octobre 2021 [12 759 \$ en 2020], portant intérêt au taux fixe de 7,76 %, remboursable par versements mensuels de 83 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2023	3 732	4 414
Crédit à terme ³ , utilisé par voie d'avances LIBOR au taux de 2,71 % en 2020, remboursé en janvier 2021	-	90 000
Emprunts de filiales, garantis par des hypothèques immobilières sur l'universalité des biens de ces filiales, portant intérêts à taux fixes [2,35 % à 3,24 % en 2020]. Ces emprunts étaient remboursables par versements mensuels au montant total de 169 \$, échéant entre juin 2037 et juin 2039. Ces filiales ont été déconsolidées en juin 2021.	-	28 991
Autres dettes, à des taux variant de 0 % à 5,00 % en 2021 et 2020, échéant entre février 2022 et janvier 2026 [entre novembre 2020 et janvier 2026 en 2020]	4 079	3 298
	1 112 958	1 273 830
Coûts de transaction	(4 869)	(5 159)
Dettes à long terme classées comme destinées à la vente	(46 967)	-
	1 061 122	1 268 671
Dettes à long terme exigible à moins d'un an	33 882	108 977
	1 027 240	1 159 694

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 octobre 2021 et 31 octobre 2020

19) Dette à long terme

- La Société dispose d'une facilité de crédit globale de 1 350 000 \$ en 2021 et 2020 de crédit rotatif, garantie par certains actifs. La Société peut utiliser ce crédit selon les formes suivantes : emprunts sur marge en dollars canadiens [41 202 \$ utilisé en 2021 et 30 025 \$ en 2020] et/ou américains [634 \$ US utilisé en 2021 et (922 \$ US) en 2020], acceptations bancaires [40 000 \$ utilisé en 2020], avances LIBOR libellées en dollars américains [598 300 \$ US utilisé en 2021 et 638 700 \$ US en 2020] et lettres de garantie. Le taux d'intérêt est déterminé à partir d'une grille de taux qui varie en fonction d'un ratio financier calculé trimestriellement sur une base consolidée. Le 29 décembre 2021, la Société a conclu un amendement à sa facilité de crédit, ayant pour effet d'alléger temporairement certaines modalités financières relatives à celle-ci. Le taux pondéré en 2021 est de 4,56 % [2,75 % en 2020].
- Une filiale de la Société dispose d'une facilité de crédit rotatif de 105 000 \$ en 2021. La Société peut utiliser ce crédit selon les formes suivantes : emprunts sur marge en dollars canadiens [7 015 \$ utilisé en 2021] et/ou américains [365 \$ US utilisé en 2021], acceptations bancaires [10 000 \$ utilisé en 2021], avances LIBOR libellées en dollars américains [27 800 \$ US utilisé en 2021] et lettres de crédit. Le taux d'intérêt est déterminé à partir d'une grille de taux qui varie en fonction d'un ratio financier calculé trimestriellement sur une base consolidée. Sous la même convention de crédit, la Société dispose d'un crédit à terme de 20 000 \$ pouvant être utilisé par l'émission de lettres de crédit. Cette facilité de crédit est sujette au respect de certains ratios financiers calculés sur la base des états financiers statutaires de la filiale de la Société. Certaines dispenses ont été obtenues avant la fin d'exercice et, le 5 novembre 2021, la Société a conclu un amendement à sa facilité de crédit ayant pour effet de remédier à certains défauts observés en fin d'exercice. Le taux pondéré au 30 octobre 2021 est de 2,65 %.
- La Société disposait d'un crédit à terme, garanti par certains actifs, qu'elle pouvait utiliser selon les formes suivantes : emprunts sur marge en dollars canadiens et/ou américains, acceptations bancaires et avances LIBOR libellées en dollars américains. Le taux d'intérêt était déterminé à partir d'une grille de taux qui varie en fonction d'un ratio financier calculé trimestriellement sur une base consolidée.

La dette à long terme de la Société est sujette au respect de certains ratios financiers calculés sur la base des états financiers consolidés de la Société.

Le 20 décembre 2019, la Société a obtenu un financement d'un an sous forme de crédit à terme de 200 000 \$ dont les modalités de remboursement étaient fonction de la réalisation d'événements précis. Ce crédit à terme a été remboursé en totalité le 30 octobre 2020.

Les remboursements de capital exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2022 – 44 176 \$; 2023 – 798 742 \$; 2024 – 183 653 \$; 2025 – 14 859 \$; 2026 et suivants – 71 528 \$.

20) Avantages sociaux futurs

La Société évalue ses obligations au titre des régimes à prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes à la fin de chaque exercice.

Les évaluations actuarielles les plus récentes des régimes de retraite aux fins de la capitalisation ont été effectuées en date du 30 octobre 2021 pour deux régimes, du 1^{er} janvier 2020 pour deux régimes, du 31 décembre 2019 pour deux régimes, du 26 octobre 2019 pour un régime et du 31 décembre 2018 pour un régime. Les prochaines évaluations actuarielles doivent être effectuées en date du 31 décembre 2021 pour un régime et en date du 29 octobre 2022 et du 31 décembre 2022 pour sept régimes.

L'évaluation actuarielle pour les avantages complémentaires de retraite a été effectuée en date du 31 mars 2020. La prochaine évaluation actuarielle doit être effectuée en date du 31 mars 2023.

Les informations relatives aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires se présentent comme suit :

	Régimes de retraite \$	Avantages complémentaires \$	Total \$
2021			
Obligations au titre des prestations définies	225 305	27 506	252 811
Juste valeur des actifs des régimes	244 811	–	244 811
Actif (passif) net au titre des prestations définies	19 506	(27 506)	(8 000)
	Régimes de retraite \$	Avantages complémentaires \$	Total \$
2020			
Obligations au titre des prestations définies	223 055	25 190	248 245
Juste valeur des actifs des régimes	214 685	–	214 685
Passif net au titre des prestations définies	(8 370)	(25 190)	(33 560)

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 octobre 2021 et 31 octobre 2020

20) Avantages sociaux futurs

L'actif et le passif net au titre des prestations définies sont présentés comme suit au bilan consolidé de la Société :

	Régimes de retraite \$	Avantages complémentaires \$	Total \$
2021			
Actif au titre des prestations définies	71 273	–	71 273
Passif au titre des prestations définies	(51 767)	(27 506)	(79 273)
Actif (passif) net au titre des prestations définies	19 506	(27 506)	(8 000)
2020			
Actif au titre des prestations définies	44 201	–	44 201
Passif au titre des prestations définies	(52 571)	(25 190)	(77 761)
Passif net au titre des prestations définies	(8 370)	(25 190)	(33 560)

Le coût des régimes de retraite à prestations définies se compose de ce qui suit :

	Régimes de retraite \$	Avantages complémentaires \$	Total \$
2021			
Coût des services rendus au cours de l'exercice	5 560	1 710	7 270
Coût financier	494	1 237	1 731
Réévaluations et autres éléments	(28 142)	402	(27 740)
Coût (revenu) des avantages sociaux futurs	(22 088)	3 349	(18 739)
2020			
Coût des services rendus au cours de l'exercice	5 351	1 366	6 717
Coût (revenu) financier	(513)	1 200	687
Réévaluations et autres éléments	36 593	787	37 380
Coût des avantages sociaux futurs	41 431	3 353	44 784

Le 6 octobre 2020, la Société et une de ses filiales ont procédé à un achat de rentes pour certains de leurs régimes de retraite. Les engagements attachés aux participants retraités ont été transférés suite à cette transaction, alors que les engagements relatifs aux participants différés et transférés ont été conservés par la Société. Cette opération a eu un effet de 25 118 \$ sur le coût des avantages sociaux futurs de l'exercice clos le 31 octobre 2020.

21) Capital social

[Les montants présentés dans le descriptif du capital social sont exprimés en dollars.]

Le capital social de la Société est variable et illimité quant au nombre d'actions qui peuvent être émises, et les privilèges, restrictions et conditions y afférents sont déterminés par le conseil d'administration. Le capital social se compose de ce qui suit :

Actions privilégiées

Actions privilégiées de classe A, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Elles sont émises lors de la conversion des actions ordinaires souscrites par un sociétaire qui ne remplit pas les obligations de son contrat avec la Société ou lorsque les obligations du contrat ne sont pas renouvelées.

Actions privilégiées d'investissement

Actions privilégiées d'investissement Série 1 – FSTQ, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 24 octobre 2022. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 1 – FSTQ, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 2 – CRCD, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 24 octobre 2022. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 2 – CRCD, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 octobre 2021 et 31 octobre 2020

21) Capital social

Actions privilégiées d'investissement [suite]

Actions privilégiées d'investissement Série 3 – ESSOR, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 24 octobre 2022. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 3 – ESSOR, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 4 – FONDACTION, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 24 octobre 2022. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 4 – FONDACTION, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 5 – FSTQ, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 24 octobre 2022. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 5 – FSTQ, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 6 – 2017, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration depuis le 1^{er} juin 2020. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 6 – 2017, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 7 – 2019, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 1^{er} novembre 2022. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 7 – 2019, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 8 – 2020, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 1^{er} octobre 2023. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 8 – 2020, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif

Actions privilégiées, d'une valeur nominale de 10 \$, émises en vertu du Régime d'investissement coopératif à des employés de la Société, portant intérêt à un taux fixé par le conseil d'administration. Elles sont rachetables à leur valeur nominale, sur décision du conseil d'administration à compter de la cinquième année suivant celle de l'émission.

Actions ordinaires

Actions ordinaires de classe A, d'une valeur nominale de 25 \$. Leur détention est une condition préalable à la qualification de sociétaire et au droit de vote. Elles sont rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe AA, d'une valeur nominale de 25 \$. Leur détention est une condition préalable à la qualification de sociétaire de la section filière porcine et au droit de vote. Elles sont rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe B-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration, mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe B-1 s'il y a des actions ordinaires en circulation de classe D-1. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe D-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration, mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe P-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration, mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. La date de rachat devra également correspondre à celle des actions ordinaires de classe D-1 émises au cours de la même année. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe P-2, Séries 1 à 284 d'une valeur nominale de 25 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe P-2 s'il y a des actions ordinaires en circulation autres que des actions ordinaires de classe B-1, D-1 ou P-1. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de dividende sur actions ordinaires de classe AA.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 octobre 2021 et 31 octobre 2020

21) Capital social

Actions ordinaires [suite]

Actions ordinaires de classe P-100, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de dividende déterminé discrétionnaire.

Actions ordinaires de classe P-200, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES, d'une valeur nominale de 25 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

À la fin de l'exercice, les actions émises et payées étaient réparties comme suit :

	Nombre		Montant	
	2021	2020	2021 \$	2020 \$
Actions privilégiées				
Classe A	378 511	368 951	379	369
Actions d'investissement Série 1 – FSTQ	500 000	500 000	50 000	50 000
Actions d'investissement Série 2 – CRCD	500 000	500 000	50 000	50 000
Actions d'investissement Série 3 – ESSOR	50 000	50 000	5 000	5 000
Actions d'investissement Série 4 – FONDACTION	250 000	250 000	25 000	25 000
Actions d'investissement Série 5 – FSTQ	250 000	250 000	25 000	25 000
Actions d'investissement Série 6 – 2017	2 000 000	2 000 000	200 000	200 000
Actions d'investissement Série 7 – 2019	3 000 000	3 000 000	300 000	300 000
Actions d'investissement Série 8 – 2020	1 500 000	1 500 000	150 000	150 000
Régime d'investissement coopératif				
Série 2015, rachetables à compter de 2021, 3,5 %	–	635 715	–	6 357
Série 2016, rachetables à compter de 2022, 3,5 %	633 567	633 667	6 336	6 337
Série 2017, rachetables à compter de 2023, 3,5 %	710 610	710 610	7 106	7 106
Série 2018, rachetables à compter de 2024, 3,75 %	763 255	763 255	7 632	7 632
Série 2019, rachetables à compter de 2025, 3,5 %	806 234	806 234	8 062	8 062
Série 2020, rachetables à compter de 2026, 3,5 %	986 530	–	9 865	–
	12 328 707	11 968 432	844 380	840 863
Coûts de transaction	–	–	(7 302)	(7 211)
	12 328 707	11 968 432	837 078	833 652
Actions privilégiées présentées à titre de passif financier	(633 567)	(635 715)	(6 336)	(6 357)
	11 695 140	11 332 717	830 742	827 295
Actions ordinaires				
Classe A	31 278	31 740	782	794
Classe AA	2 730	2 580	68	64
Classe B-1	42 387 600	42 425 854	42 388	42 426
Classe D-1	243 312 568	263 428 800	243 312	263 428
Classe P-1	4 820 947	4 983 189	4 821	4 983
Classe P-2	267	252	7	7
Classe P-100	23 002 032	23 603 991	23 002	23 604
Classe P-200	4 912 561	1 166 285	4 913	1 166
MEMBRES AUXILIAIRES	500	480	13	12
	318 470 483	335 643 171	319 306	336 484
	330 165 623	346 975 888	1 150 048	1 163 779

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 octobre 2021 et 31 octobre 2020

21) Capital social

Les opérations de l'exercice se détaillent comme suit :

	Nombre		Montant	
	2021	2020	2021 \$	2020 \$
Actions privilégiées				
Solde au début de l'exercice	11 968 432	10 205 766	833 652	682 704
Émission :				
Actions d'investissement Série 8 – 2020	–	1 500 000	–	150 000
Régime d'investissement coopératif Série 2020 [Série 2019 en 2020]	986 530	806 234	9 865	8 062
Côûts de transaction	–	–	(91)	(1 678)
	986 530	2 306 234	9 774	156 384
Transfert :				
Classe A	35 564	–	36	–
Rachat :				
Classe A	(26 004)	–	(26)	–
Régime d'investissement coopératif Série 2015 [Série 2014 en 2020]	(635 715)	(543 568)	(6 357)	(5 436)
Régime d'investissement coopératif Série 2016	(100)	–	(1)	–
	(661 819)	(543 568)	(6 384)	(5 436)
	12 328 707	11 968 432	837 078	833 652
Régime d'investissement coopératif, rachetable à moins d'un an, Série 2016 [Série 2015 en 2020]	(633 567)	(635 715)	(6 336)	(6 357)
Solde à la fin de l'exercice	11 695 140	11 332 717	830 742	827 295
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	335 643 171	313 967 501	336 484	314 790
Émission :				
Classe A	802	1 047	20	27
Classe AA	170	50	5	1
Classe D-1	13	20 687 695	–	20 687
Classe P-2	17	5	–	–
Classe P-200	3 871 392	1 169 453	3 871	1 169
MEMBRES AUXILIAIRES	20	–	1	–
	3 872 414	21 858 250	3 897	21 884
Transfert :				
Classe B-1	(8 535)	–	(9)	–
Classe D-1	(27 029)	–	(27)	–
	(35 564)	–	(36)	–
Ajustements de consolidation :				
Classe AA	(20)	–	(1)	–
Classe B-1	(23 364)	–	(23)	–
Classe D-1	(101 245)	–	(101)	–
Classe P-1	(162 242)	–	(162)	–
Classe P-2	(2)	–	–	–
Classe P-100	(601 959)	–	(602)	–
Classe P-200	(124 975)	–	(124)	–
	(1 013 807)	–	(1 013)	–
Rachat :				
Classe A	(1 264)	(276)	(32)	(7)
Classe AA	–	(40)	–	(1)
Classe B-1	(6 355)	(17 442)	(6)	(17)
Classe D-1	(19 987 971)	(75 701)	(19 988)	(76)
Classe P-1	–	(8 015)	–	(8)
Classe P-2	–	(4)	–	–
Classe P-100	–	(77 934)	–	(78)
Classe P-200	(141)	(3 168)	–	(3)
	(19 995 731)	(182 580)	(20 026)	(190)
Solde à la fin de l'exercice	318 470 483	335 643 171	319 306	336 484

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 octobre 2021 et 31 octobre 2020

21) Capital social

Le 2 septembre 2021, le conseil d'administration a résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif, Série 2021, en date du 30 novembre 2021, en vertu de laquelle 1 000 738 actions privilégiées ont été émises pour une contrepartie au comptant de 10 007 \$. Le 2 septembre 2021, ils ont également résolu de racheter, à compter du 30 novembre 2021, 633 567 actions privilégiées émises en vertu du Régime d'investissement coopératif, Série 2016, pour une contrepartie au comptant de 6 336 \$.

Le 18 janvier 2021, le conseil d'administration a déclaré un dividende déterminé de 7 743 \$. Ce dividende a été versé au comptant pour un montant de 3 872 \$ et sous forme d'actions ordinaires de classe P-200 au montant de 3 871 \$. Un solde de 1 720 \$ a été compensé auprès de filiales de la Société.

Le 19 janvier 2021, le conseil d'administration a résolu de racheter 19 974 000 actions ordinaires de classe D-1 émises en 2011 et 2012 et 26 000 actions privilégiées de classe A, ayant les mêmes années de référence, pour une contrepartie au comptant de 20 000 \$.

Le 3 septembre 2020, le conseil d'administration a résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif, Série 2020, en date du 30 novembre 2020, en vertu de laquelle 986 530 actions privilégiées ont été émises pour une contrepartie au comptant de 9 865 \$. Le 3 septembre 2020, ils ont également résolu de racheter, à compter du 30 novembre 2020, 635 715 actions privilégiées émises en vertu du Régime d'investissement coopératif, Série 2015, pour une contrepartie au comptant de 6 357 \$.

Le 15 janvier 2020, le conseil d'administration a déclaré un dividende déterminé de 2 437 \$. Ce dividende a été versé au comptant pour un montant de 1 219 \$ et sous forme d'actions ordinaires de classe P-200 au montant de 1 218 \$. Un solde de 125 \$ a été compensé auprès d'une ancienne filiale de la Société, laquelle a été déconsolidée en juin 2021.

22) Engagements et éventualités

a) Contrats reliés aux opérations

La Société loue des bâtiments et de l'équipement en vertu de contrats de location-exploitation à long terme. Les engagements minimums futurs de la Société pour ces contrats s'établissent à 203 086 \$ et se répartissent comme suit pour les prochains exercices : 2022 – 39 753 \$; 2023 – 35 066 \$; 2024 – 29 608 \$; 2025 – 21 854 \$; 2026 et suivants – 76 805 \$.

La Société a également pris des engagements à l'égard d'équipements informatiques et de logiciels. Les engagements minimums futurs de la Société pour ces contrats s'établissent à 4 669 \$ et se répartissent comme suit pour les prochains exercices : 2022 – 1 933 \$; 2023 – 1 749 \$; 2024 – 594 \$; 2025 – 196 \$; 2026 – 197 \$.

b) Rachat des parts des actionnaires sans contrôle

Division alimentation

Un actionnaire sans contrôle d'une des filiales de la Société, détenant 5,8 % des parts de cette filiale, bénéficie, à compter du 30 avril 2028, d'une option de vente de la totalité de ses parts à la filiale de la Société, laquelle est dans l'obligation de les racheter ou de transmettre cette obligation à ses commanditaires. La Société est ultimement responsable de la totalité du rachat des parts en cas de refus des autres commanditaires. La cession des parts ainsi que le paiement de leur prix de vente pourront être effectués en un maximum de trois tranches annuelles, égales et consécutives, ou plus rapidement, selon les modalités du contrat.

Un autre actionnaire sans contrôle d'une des filiales de la Société, détenant 2,9 % des parts de cette filiale, bénéficie, à compter du 31 décembre 2027, d'une option de vente de la totalité de ses parts à la Société, laquelle est dans l'obligation de les racheter ou d'exiger que sa filiale procède au rachat des parts. La cession des parts ainsi que le paiement de leur prix de vente pourront être effectués en un maximum de trois tranches annuelles, égales et consécutives, ou plus rapidement, selon les modalités du contrat.

Un groupe d'actionnaires sans contrôle d'une des filiales de la Société, détenant 2,6 % [2,8 % en 2020] des parts de cette filiale, bénéficie, à compter du 31 décembre 2023, d'une option de vente de la totalité de ses parts à la Société, laquelle est dans l'obligation de les racheter ou d'exiger que sa filiale procède au rachat des parts. La cession des parts ainsi que le paiement de leur prix de vente pourront être effectués en un maximum de quatre tranches annuelles, égales et consécutives, ou plus rapidement, selon les modalités du contrat. De plus, ce même groupe d'actionnaires sans contrôle bénéficie d'une option d'échange de ses actions dans un partenariat contre des parts de la filiale de la Société. Les parts ainsi acquises dans la filiale de la Société font également l'objet d'une option de vente, avec les mêmes modalités de rachat, effective à compter du septième anniversaire de leur émission.

Un autre groupe d'actionnaires sans contrôle d'une des filiales de la Société, détenant 4,6 % [5 % en 2020] des parts de cette filiale, bénéficie d'une option de vente de la totalité ou de 50 % de ses parts à la Société, laquelle est dans l'obligation de les racheter ou d'exiger que sa filiale procède au rachat des parts. Dans le cas où une option d'exercice partiel est levée, le rachat des parts résiduelles pourra être exercé à compter du cinquième anniversaire de la date du premier avis d'exercice partiel des parts. La cession des parts ainsi que le paiement de leur prix de vente pourront être effectués en un maximum de deux tranches annuelles, égales et consécutives, ou plus rapidement, selon les modalités du contrat, et ce, si les options sont exercées le ou avant le 30 octobre 2026, alors qu'elles le seront en un maximum de trois tranches annuelles, égales et consécutives, ou plus rapidement, si les options sont exercées après le 30 octobre 2026.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 octobre 2021 et 31 octobre 2020

22) Engagements et éventualités

b) Rachat des parts des actionnaires sans contrôle [suite]

Division agricole

Un groupe d'actionnaires sans contrôle, détenant 12,5 % des actions d'une filiale, bénéficie d'une option de vente de la totalité de ses actions à la Société, et ce, jusqu'à la date d'expiration de l'option, soit le 4 juillet 2023. La Société est dans l'obligation de racheter les actions au moment de l'exercice de l'option ou de procéder au rachat lors de l'extinction de l'option, soit le 4 juillet 2023. Le prix de rachat est fonction de la valeur de la filiale, et comporte un prix plancher.

Division détail

Un groupe d'actionnaires sans contrôle, détenant 45 % des actions d'une filiale, bénéficie d'une option de vente d'une portion de ses intérêts à la Société, par l'entremise d'une filiale, à l'adoption de ses états financiers pour l'exercice se terminant en 2021, selon les modalités du contrat.

De plus, ce même groupe d'actionnaires sans contrôle bénéficie, après la fin de l'exercice se terminant en 2026, d'une option de vente de la totalité ou d'une portion de ses intérêts à la Société, par l'entremise d'une filiale. Dans le cas où une option d'exercice partiel est levée, le rachat des intérêts résiduels pourra s'exercer sur plusieurs exercices jusqu'à concurrence de trois fois.

La Société, par l'entremise de sa filiale, bénéficie d'une option d'achat de la totalité ou d'une portion des intérêts à compter du 31 octobre 2026, selon les modalités du contrat.

c) Réclamations et litiges

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes et l'issue des causes individuelles est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société.

23) Garanties

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser un tiers pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à des garanties, à des pertes ou à des endommagements de biens et à des réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services.

Contrats de cautionnement

La Société s'est engagée, par voie de lettres de confort auprès d'institutions financières et de fournisseurs à l'égard de cautionnements à des partenariats ainsi qu'à des tiers. Le solde de ces montants dus au 30 octobre 2021 s'élève à 76 787 \$ [64 022 \$ en 2020]. L'engagement de la Société à l'égard des montants dus est de racheter les stocks, lesquels totalisent 146 067 \$ au 30 octobre 2021 [118 343 \$ en 2020].

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 octobre 2021 et 31 octobre 2020

24) Instruments financiers

a) Instruments financiers dérivés

Dans le cours normal de ses affaires, la Société fait appel à divers instruments financiers dérivés tels que des contrats de change, des contrats à terme, des swaps et des options sur le prix des marchandises et des devises afin de minimiser les risques découlant des fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt et des prix des marchandises. Ces instruments ne sont utilisés qu'à des fins de gestion des risques.

Instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture est appliquée

Contrats de change

Le tableau suivant présente les montants relatifs à des contrats de change s'étalant sur des périodes n'excédant pas un an :

Type	Pays	Notionnel en devises	Taux de change moyen	
			2021	2020
Vente	États-Unis	140 600 \$ US [126 000 \$ US en 2020]	1,2414	1,3325
Vente	Japon	2 323 010 ¥ [2 968 762 ¥ en 2020]	0,011139	0,012570
Vente	Australie	2 499 \$ A [782 \$ A en 2020]	0,9237	0,9483
Achat	Europe	2 661 € [3 725 € en 2020]	1,4717	1,5681

Swaps de devises sur la dette

Afin de gérer les risques liés à la variation du taux de change, la Société utilise des instruments financiers dérivés pour fixer en dollars canadiens les versements sur les dettes libellées en dollars américains. Au 30 octobre 2021, une dette d'une valeur de 598 300 \$ US [707 287 \$ US en 2020] a ainsi fait l'objet d'une relation de couverture par le biais d'ententes de devises sur la dette. Ces instruments financiers permettent de couvrir l'impact de la variation du taux de change de cette dette sur un équivalent en dollars canadiens de 750 000 \$ [935 000 \$ en 2020].

Instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée

Contrats à terme, options et swaps sur le prix des marchandises et de devises

La Société a conclu des contrats à terme d'achat et de vente fixant le prix de divers grains avec ses fournisseurs et ses clients. Le tableau suivant présente les montants relatifs à ces contrats :

	2021		2020	
	Notionnel \$	Gain (perte) \$	Notionnel \$	Gain (perte) \$
Contrats de vente	443 715	(14 357)	651 078	7 215
Contrats d'achat	307 734	22 253	436 896	22 421
Position nette – Vente	135 981	7 896	214 182	29 636

La Société a également conclu, avec des institutions financières et sur les marchés, des contrats à terme sur le prix de divers grains et de devises et des swaps de devises, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du coût des grains. Le tableau suivant présente les montants relatifs à ces contrats :

	2021		2020	
	Notionnel \$	Gain (perte) \$	Notionnel \$	Gain (perte) \$
Swaps et contrats de vente	249 952	(15 000)	309 765	(5 585)
Swaps et contrats d'achat	321 648	3 765	432 058	1 413
Position nette – Achat	71 696	(11 235)	122 293	(4 172)

La Société a conclu des contrats à terme et des swaps sur le prix des marchandises, soit le prix du porc et de l'engrais, et sur des devises, aux fins de la gestion du risque de fluctuations des prix. Le tableau suivant présente les montants relatifs à ces contrats :

	2021		2020	
	Notionnel \$	Gain (perte) \$	Notionnel \$	Gain (perte) \$
Swaps et contrats de vente	240 453	(3 995)	221 076	(1 528)
Swaps et contrats d'achat	224 421	6 157	270 919	6 111
Position nette – Vente [achat en 2020]	16 032	2 162	49 843	4 583

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 octobre 2021 et 31 octobre 2020

24) Instruments financiers

a) Instruments financiers dérivés [suite]

La Société a également conclu des options sur le prix du porc et des devises aux fins de la gestion du risque de fluctuation du prix. La Société a comptabilisé un gain de 905 \$ [une perte de 1 235 \$ en 2020] à l'état des résultats consolidés. La juste valeur de ces options augmente les passifs financiers de 1 633 \$ [3 537 \$ en 2020].

Les tableaux ci-dessus présentent les montants des notionnels des instruments financiers dérivés. Ces montants correspondent au montant contractuel utilisé à titre de référence pour le calcul du montant des paiements. Les montants des notionnels ne sont en général pas échangés par les contreparties et ne reflètent pas l'exposition de la Société en cas de défaut.

Swaps de taux d'intérêt

Afin de gérer les risques liés à la variation des taux d'intérêt, la Société utilise des instruments financiers dérivés pour fixer les taux d'intérêt originalement variables en taux d'intérêt fixes. Au 30 octobre 2021, des swaps de taux d'intérêt en vertu desquels la Société reçoit des intérêts au taux variable CDOR 1 mois, soit 0,43 % en 2021 [0,47 % en 2020], sur un notionnel de 500 000 \$ [600 000 \$ en 2020] sont en vigueur. La Société paie des intérêts à taux fixes variant de 1,69 % à 1,98 % [1,09 % à 1,98 % en 2020]. Ces swaps prévoient le règlement mensuel au net des intérêts reçus et payés. Ces swaps viennent à échéance d'avril 2026 à mai 2027 [de décembre 2024 à mai 2027 en 2020].

Un gain de 26 280 \$ [une perte de 35 049 \$ en 2020] a été comptabilisé à titre de « Gains (pertes) sur réévaluation des swaps de taux d'intérêt » dans l'état des résultats consolidés.

b) Juste valeur des instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète les montants estimatifs que la Société devrait recevoir (ou payer) pour mettre fin aux contrats ouverts à la fin de l'exercice. Les cours obtenus des banquiers de la Société sont comparés aux cours affichés par les marchés financiers à leur fermeture.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est la suivante :

Dérivés	2021 \$	2020 \$
Contrats à terme, options et swaps, sur le prix des marchandises et de devises – actif	32 834	46 782
Contrats à terme, options et swaps, sur le prix des marchandises et de devises – passif	(35 768)	(20 545)
Swaps de taux d'intérêt – actif (passif)	2 865	(31 234)
	(69)	(4 997)

Aucun montant n'a été comptabilisé, relativement à l'inefficacité des relations de couverture, dans l'état des résultats consolidés pour les exercices 2021 et 2020 relativement aux contrats de change, aux swaps de devises désignés et aux swaps de devises sur la dette.

c) Nature et ampleur des risques relatifs aux instruments financiers et gestion de ces risques

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une partie à un instrument financier ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations et qu'il en résulte pour la Société une perte financière. L'exposition maximale au risque de crédit pour la Société correspond à la valeur comptable des instruments financiers suivants :

Comptes clients et billets à recevoir

Dans le cours normal de ses affaires, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. Afin de se prémunir contre les pertes financières liées au crédit accordé, la Société a une politique déterminant les conditions de crédit pour les diverses sphères d'activités. Les limites de crédit sont établies spécifiquement par secteur et par client et elles sont revues périodiquement. La Société établit la provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des clients. De plus, la Société détient des sûretés pouvant lui accorder un recours en cas de défaut, sur des actifs et placements de certains clients. La Société croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des comptes clients et des billets à recevoir est minime, en raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité.

Dérivés

Le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés est limité aux gains non matérialisés, le cas échéant. La Société est susceptible de subir des pertes si les parties sont en défaut d'exécution des engagements liés à ces instruments. Toutefois, la Société estime que le risque de telles inexécutions est faible, compte tenu qu'elle ne traite qu'avec des institutions financières hautement cotées.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 octobre 2021 et 31 octobre 2020

24) Instruments financiers

c) Nature et ampleur des risques relatifs aux instruments financiers et gestion de ces risques [suite]

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société éprouve des difficultés à s'acquitter de ses engagements liés à ses passifs financiers.

La Société gère ce risque en établissant des prévisions financières détaillées ainsi qu'en élaborant un plan stratégique des acquisitions à long terme. La gestion de la trésorerie à un niveau consolidé requiert une surveillance constante des rentrées et des sorties de fonds prévues à partir de projections de la situation financière consolidée de la Société. Le risque de liquidité est évalué en fonction des volatilités historiques, des besoins saisonniers, des obligations financières à court terme et des engagements de la dette à long terme.

Risque de marché

Risque de change

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger. La politique de la Société est de préserver le coût d'achat et le prix de vente de ses activités commerciales en couvrant ses positions au moyen d'instruments financiers dérivés. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change de gré à gré, des swaps de devises et des options sur le prix des devises.

Les principaux risques de change de la Société sont couverts par une trésorerie centralisée. Les risques de change sont gérés conformément à la politique de gestion du risque de change. L'objectif visé par la politique est de protéger les profits d'exploitation de la Société en éliminant l'exposition à la fluctuation de change. La politique en matière de change interdit toute opération à des fins de spéculation.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt afférent aux actifs et passifs financiers découle des variations des taux d'intérêt que la Société pourrait subir. La Société estime que les billets à recevoir, les emprunts bancaires et les obligations découlant de la dette à long terme portant intérêt à des taux variables présentent un risque de flux de trésorerie compte tenu que la Société pourrait subir les incidences négatives en cas de variation des taux d'intérêt.

La gestion de la trésorerie centralisée vise à appairer et à orchestrer la combinaison appropriée de dettes à intérêt fixe et à intérêt variable pour minimiser l'impact de la fluctuation des taux d'intérêt. De plus, afin de protéger sa dette à long terme contre les risques découlant des variations de taux d'intérêt, elle utilise des swaps de taux d'intérêt.

Autres risques de prix

Risques associés à la volatilité des prix des marchandises

Les prix des intrants dépendent de plusieurs facteurs externes à la Société. L'extrême volatilité des prix résulte de l'évolution constante des marchés d'approvisionnement. La politique de la Société est de préserver le coût d'achat et le prix de vente de ses activités commerciales en couvrant ses positions au moyen d'instruments financiers dérivés. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de prix de ces marchandises, elle utilise des contrats à terme, des swaps et des options sur le prix des marchandises.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 octobre 2021 et 31 octobre 2020

25) Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de ses affaires, la Société effectue des transactions avec ses partenaires. Ces transactions, mesurées à leur valeur d'échange, se résument comme suit :

	2021 \$	2020 \$
État des résultats consolidés		
Produits	850 350	690 959
Coût des ventes, frais de vente et d'administration	275 570	358 998
Résultats des placements	1 752	1 545

	2021 \$	2020 \$
Bilan consolidé		
Actif		
Débiteurs	42 094	58 786
Instruments financiers dérivés	571	1 255
Placements	45 870	51 875
Passif		
Créditeurs et charges à payer	18 318	19 024
Revenus reportés	141 566	80 492
Instruments financiers dérivés	157	59
Billet à payer d'une filiale, ne portant pas intérêt et sans modalités de remboursement	6 000	-

Les placements avec les partenaires se détaillent comme suit :

	2021 \$	2020 \$
Billets à recevoir, ne portant pas intérêt, remboursable sur demande	15 635	14 492
Billet à recevoir, ne portant pas intérêt, remboursable par versements annuels de 3 000 \$ et un versement final de 4 000 \$, échéant en octobre 2024	9 214	11 744
Billet à recevoir, portant intérêt au taux de 15 %, sans modalités de remboursement	8 421	8 421
Billet à recevoir, portant intérêt au taux de 5 %, sans modalités de remboursement	1 000	2 000
Billet à recevoir, ne portant pas intérêt, remboursable selon les modalités du contrat	1 000	-
Billet à recevoir, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 %	600	600
Billet à recevoir, remboursable et portant intérêt au taux défini selon les modalités du contrat	-	4 618
Actions privilégiées	10 000	10 000
	45 870	51 875

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 octobre 2021 et 31 octobre 2020

25) Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de ses affaires, la Société effectue des transactions avec ses entités sous influence notable. Ces transactions, mesurées à leur valeur d'échange, se résument comme suit :

	2021 \$	2020 \$
État des résultats consolidés		
Produits	318 669	15 812
Coût des ventes, frais de vente et d'administration	411 223	96 080
	2021 \$	2020 \$
Bilan consolidé		
Actif		
Débiteurs	11 645	3 151
Instruments financiers dérivés	-	160
Billet à recevoir, portant intérêt au taux défini selon les modalités du contrat, remboursable sur demande	10 205	-
Billet à recevoir, ne portant pas intérêt, sans modalités de remboursement	2	2
Passif		
Créditeurs et charges à payer	19 409	5 519
Revenus reportés	1 640	547
Instruments financiers dérivés	-	90

26) Événement subséquent

Le 22 décembre 2021, le groupe d'actionnaires sans contrôle détenant 45 % des intérêts d'une filiale de Groupe BMR inc. a exercé son option de vente du tiers de ses intérêts.

Rétrospective financière – Non audité

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Exploitation							
<i>[en milliers de dollars]</i>							
Produits	8 341 089 \$	7 581 737 \$	7 007 173 \$	6 461 345 \$	6 221 000 \$	6 287 332 \$	5 982 951 \$
Frais financiers nets	34 733	55 566	50 236	22 601	17 764	26 625	27 473
Amortissements (excluant les coûts de transaction)	156 398	168 098	128 575	93 368	81 445	83 610	77 688
Excédent avant ristournes, impôts sur l'excédent et activités abandonnées	33 175	206 386	85 001	210 725	351 228	275 438	95 702
Ristournes	–	29 200	17 600	42 400	88 000	55 000	35 000
Impôts sur l'excédent (recouvrement)	(8 367)	30 850	13 149	32 914	65 273	60 730	16 213
Excédent net (perte nette) attribuable aux membres de la Société	(4 292)	117 664	38 447	115 614	168 349	151 569	44 489
Excédent avant ristournes, impôts sur l'excédent, activités abandonnées, frais financiers bruts, amortissements et gains nets (pertes nettes)	205 480	466 852	269 356	312 894	456 133	390 707	201 019
Situation financière							
<i>[en milliers de dollars]</i>							
Fonds de roulement **	595 396 \$	661 293 \$	404 261 \$	553 559 \$	414 274 \$	415 280 \$	(6 346) \$
Immobilisations corporelles, valeur comptable nette	1 381 029	1 567 259	1 215 381	1 020 130	828 589	750 551	690 653
Total de l'actif	4 969 460	4 728 182	3 880 159	3 261 469	2 666 990	2 450 589	2 298 308
Actions privilégiées et avoir de la Société	2 099 983	2 032 586	1 780 586	1 480 827	1 285 250	961 809	761 635
Ratios financiers							
Ratio du fonds de roulement**	1,4	1,6	1,4	1,6	1,5	1,6	(0,99)
Couverture des intérêts*	2,0	4,7	2,7	10,3	20,8	11,3	4,5
Ratio d'endettement**	34:66	38:62	33:67	31:69	23:77	37:63	47:53
Excédent avant ristournes, impôts sur l'excédent et activités abandonnées*/produits	0,4 %	2,7 %	1,2 %	3,3 %	5,6 %	4,4 %	1,6 %
Réserve et surplus d'apport/ actions privilégiées et avoir de la Société	44,9 %	42,4 %	44,0 %	53,4 %	55,0 %	57,3 %	50,5 %
Actions privilégiées et avoir de la Société/total de l'actif	42,3 %	43,0 %	45,9 %	45,4 %	48,2 %	39,2 %	33,1 %
Nombre d'employés	15 850	16 150	15 360	14 020	13 150	12 541	12 211

* Aux fins des calculs des ratios, les participations ne donnant pas le contrôle sont incluses dans l'excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent.

** La facilité de crédit est considérée dans le calcul de ce ratio en 2015, afin de se conformer à la présentation adoptée dans les états financiers consolidés.